

## PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale  
de la prévention des risques*

### **Arrêté du 16 février 2015 portant nomination à la commission des produits chimiques et biocides**

NOR : DEVP1428453A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 16 février 2015, sont nommés membres de la commission des produits chimiques et biocides les personnes dont les noms suivent :

#### **Président**

M. Éric THYBAUD.

#### **Vice-présidente**

Mme Laura MAXIM.

#### **Au titre des représentants de l'État (premier collègue)**

*Représentants désignés par la ministre chargée de l'environnement*

Le directeur général de la prévention des risques, ou son représentant.

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, ou son représentant.

*Représentant désigné par la ministre chargée de la santé*

Le directeur général de la santé, ou son représentant.

*Représentant désigné par le ministre chargé de la consommation*

Le directeur général de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes, ou son représentant.

*Représentant désigné par le ministre chargé de l'agriculture*

Le directeur général de l'alimentation, ou son représentant.

*Représentant désigné par le ministre chargé de l'industrie*

Le directeur général des entreprises, ou son représentant.

*Représentant désigné par la ministre chargée de la recherche*

Le directeur général de la recherche et de l'innovation, ou son représentant.

*Représentant désigné par le ministre chargé du travail*

Le directeur général du travail, ou son représentant.

**Au titre des représentants des organisations professionnelles du secteur des produits chimiques et biocides, de la distribution et des utilisateurs (deuxième collège)**

*Titulaires*

M. Gilles RICHARD, Union française du commerce chimique (UFCC), ou son représentant.  
Mme Marie-Hélène LEROY, Union des industries chimiques (UIC), ou son représentant.  
Mme Christèle HENRY, Association française des industries de la détergence, de l'entretien et des produits d'hygiène industrielle (AFISE), ou son représentant.  
M. Xavier CAPILLA, Mouvement des entreprises de France (MEDEF), ou son représentant.

*Suppléants respectifs*

Mme Émilie TAFOURNEL, Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD), ou son représentant.  
Mme Claudie MATHIEU, Fédération des industries des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs, préservation du bois (FIPEC), ou son représentant.  
M. Marc ESCULIER, Chambre syndicale désinfection, désinsectisation, et dératisation (CS3D), ou son représentant.  
M. Jacques MY, Union des entreprises pour la protection des jardins et des espaces publics (UPJ), ou son représentant.

**Au titre des représentants d'associations, choisis parmi les associations de protection de l'environnement agréées au niveau national conformément aux dispositions de l'article L. 141-1 du code de l'environnement, de défense des consommateurs agréées au niveau national conformément aux dispositions de l'article L. 411-1 du code de la consommation, ou d'associations ayant une activité dans le domaine de la qualité de la santé et de la prise en charge des malades agréées au niveau national conformément aux dispositions de l'article L. 1114-1 du code de la santé publique (troisième collège)**

*Titulaires*

M. Pierre BENOIT, Association France nature environnement (FNE).  
M. Angelo SANFILIPO, Association générations futures.

*Suppléants respectifs*

M. Etienne HANNECART, Association France nature environnement (FNE).  
M. François VEILLERETTE, Association générations futures.

**Au titre des représentants des salariés, issus des organisations syndicales les plus représentatives au niveau national (quatrième collège)**

*Titulaires*

M. Jean-Jacques OUDRY, syndicat FEDECHIMIE CGT-FO, ou son représentant.  
M. Jean-Luc LONGEON, Fédération nationale agroalimentaire et forestière-CGT, ou son représentant.

**Au titre des organismes chargés de la toxicovigilance mentionnés à l'article L. 1341-1 du code de la santé publique (cinquième collège)**

*Titulaire*

M. Jacques MANEL, centre antipoison et de toxicovigilance de Nancy.

*Suppléant*

M. Patrick NISSE, centre antipoison et de toxicovigilance de Lille.